

Armée de terre



Entièrement professionnalisée depuis 2001, l'armée de Terre (hors organismes interarmées et interministériels) compte en 2019 121 000 militaires dont 118 600 en activité.

En 2019, plus de 25 000 hommes et femmes de l'armée de Terre sont déployés en permanence en posture opérationnelle sur et hors du territoire national. Ils constituent une force opérationnelle (FOT) projetable s'élevant à 77 000 militaires.

Composée de civils et de militaires, d'active et de réserve, de grades et statuts divers, l'armée de Terre propose de nombreuses possibilités d'évolution à son personnel. L'armée de Terre est la plus féminisée des armées de Terre d'Europe.

Les missions de l'armée de Terre

L'armée de Terre a de nombreuses missions, en France comme à l'étranger. Elle garantit à l'autorité politique de disposer de forces entraînées, disponibles et efficaces.

Sur le territoire national, l'armée de Terre contribue à la protection des citoyens français et participe aux opérations de soutien à la population (catastrophes naturelles...).

A l'étranger, l'armée de Terre intervient dans le cadre d'évacuation de ressortissants français et alliés lorsque leurs vies sont menacées. Elle stabilise les zones dangereuses pour aider les populations civiles et accompagne les gouvernements légitimes dans le respect des accords internationaux.